

# La modestie chrétienne de la femme (II)

par Dom Bernard Maréchaux O.S.B.

« Le signe caractéristique de la chrétienne, c'est la modestie » aimait dire Dom Maréchaux, à la suite du père Emmanuel. Il ajoutait :

« Demandez à une femme de passer de longues nuits près des malades ; elle le fera. Demandez lui de renoncer à une vanité, à une indécence ; à moins d'être sérieusement chrétienne, elle ne le fera pas <sup>1</sup>. »

Nous poursuivons ici la publication de l'étude de Dom Maréchaux sur la modestie chrétienne, commencée dans notre numéro 48 <sup>2</sup>.

Après les Pères de l'Église, Dom Maréchaux interroge cette fois-ci saint Thomas d'Aquin et divers saints du Moyen Age.

*Le Sel de la terre.*

\*

## — VIII —

### La pensée de saint Thomas : considérations générales

**S**AIN'T THOMAS est le docteur par excellence. On peut accepter ses conclusions avec la certitude qu'elles ne sont pas excessives. Étudions sa pensée sur la modestie : il lui consacre un chapitre de sa *Somme* (II-II, q. 169) divisé en deux articles.

---

<sup>1</sup> — *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance*, septembre-octobre 1916, p. 550-551.

<sup>2</sup> — Les sept premiers articles de cette étude sont parus dans *Le Sel de la terre* 48, p. 124-141. Nous donnons ici les six suivants, parus dans le tome 13 du *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance*, p. 117-119 (août 1913), 133-135 (septembre 1913), 152-154 (octobre 1913), 167-170 (novembre 1913), 182-184 (décembre 1913) et 195-197 (janvier 1914). Nous y joignons, en annexe, un autre texte de Dom Maréchaux se rapportant au même sujet. Certains sous-titres sont de notre rédaction. — Sur Dom Maréchaux, voir la notice publiée dans *Le Sel de la terre* 26, pages 114-117.

## Qu'est-ce que la modestie ?

Dans le premier article, le saint docteur établit que la modestie, qui regarde la manière de s'habiller, est une vertu, dépendante de la tempérance et conjointe à l'humilité dans le même groupe. Celle-ci implique une modération de l'esprit, qui, dans sa tendance vers le bien, se soumet en tout à la disposition divine. De soi, l'homme a l'appétit des grandes choses ; l'humilité le tient dans les choses basses, jusqu'à ce que Dieu dispose de lui pour telle ou telle œuvre. La modestie en son sens restreint lui impose une règle, une mesure, dans la manière de se vêtir ; et c'est pour cela qu'elle est une vertu, car le propre d'une vertu est de mettre une règle rationnelle dans telle ou telle série d'actes.

### La coutume, nécessaire pour vivre selon la raison

De là, nous tirons une première conséquence : il faut une *raison* dans la manière de se vêtir ; et cette raison se traduit par une *coutume* louable, qui, suivant les régions, détermine la forme du vêtement. Par là, sont dénotées tout de suite, comme tendances vicieuses, les modes extravagantes qui changent à tout moment, et ruinent les coutumes traditionnelles.

### La mortification, nécessaire pour vivre selon le Christ

Mais que la manière de se vêtir soit réglée par la raison, cela ne suffit pas à un chrétien. Le chrétien ne doit pas se contenter de vivre selon la raison, qui ne voit à sa vie qu'une fin naturelle ; il est ordonné à une fin surnaturelle. Par suite, les simples vertus morales *acquises* ne lui suffisent pas ; il lui faut des vertus morales *infuses*, qui le rendent dispos à suivre le mouvement de la charité, et le mettent en harmonie avec sa fin surnaturelle. Or la règle que les vertus *infuses* imposent aux actes humains est autre que la règle imposée par les vertus *acquises* issues de la simple raison.

Par exemple, dit saint Thomas, la mesure imposée par la raison humaine dans l'usage des aliments est qu'ils ne nuisent pas à la santé et qu'ils n'empêchent pas l'acte de la raison ; mais suivant la règle divine, il est requis que *l'homme châtie son corps et le réduise en servitude*, par l'abstinence de nourriture et de boisson, et autres pratiques de ce genre. [I-II, q. 63, art. 4.]

On le voit, la règle divine impose une restriction dans ce qui est permis par la raison ; et cette restriction est nécessaire pour réfréner les instincts toujours excessifs de la nature déchue. Celui qui veut user de tout le permis, tombe,

par leur impulsion, dans le défendu. « Tout ce qui est licite, dit saint Paul, n'est pas expédient <sup>1</sup>. » Depuis le péché, la nature a besoin d'un frein ; le chrétien doit châtier son corps et le réduire en servitude, s'il veut que son corps ne prenne pas le dessus sur l'âme et ne la traîne pas dans l'esclavage des passions.

Cette considération est d'une suprême importance. Elle est trop souvent oubliée. On parle des délectations permises, comme si l'homme n'avait pas péché ; on ne réfléchit pas qu'elles sont dangereuses, vu l'état de la nature déchue. Elles ne deviennent inoffensives, que si le sel de la mortification chrétienne y est mêlé en quantité suffisante.

Là où saint Thomas traite de la modestie, il ne met pas expressément en avant cette règle de mortification et de retenue ; mais elle s'applique aux actes qui relèvent de la vertu de modestie, comme à tous ceux qui sont du domaine de la tempérance.

La raison dit : habillez-vous comme il résulte d'une sage coutume.

La modestie chrétienne dit : que l'on voie paraître, jusque dans votre manière de vous vêtir, *la mortification de Jésus-Christ*.

En un mot, la manière de se vêtir d'un chrétien, d'une chrétienne, doit différer, en soi, de celle qu'adoptent des mondains *même raisonnables*.

Quand on traite de la modestie chrétienne, il est absolument nécessaire de partir de ce point de vue. C'est celui des saints apôtres, quand ils interdisent aux chrétiennes toute affectation dans la chevelure, tout ornement d'or et de perles, toute étoffe somptueuse.

### Nécessité de la garde du cœur

Poursuivons notre analyse du premier article de saint Thomas sur la modestie.

Saint Thomas dit que, par elles-mêmes, les choses extérieures ne méritent ni louange ni blâme, mais qu'il n'en est pas ainsi de l'homme qui les prend à son usage ; s'il en use avec modération, c'est vertu de sa part ; s'il commet des excès dans leur usage, c'est vice.

Or l'excès peut provenir : soit de ce qu'il en use au détriment d'une coutume louable dont il ne tient pas compte ; soit de ce qu'il apporte à leur usage une affection désordonnée.

Saint Thomas suppose une coutume de se vêtir honnête et décente : il est évident que c'est un criant désordre d'adopter des habillements qui tranchent avec cette coutume et qui vont à la détruire.

---

<sup>1</sup> — *Omnia mihi licent ; sed non omnia expediunt*. 1 Co, 6, 12.

Mais, que l'on reste dans la coutume ou que l'on s'en écarte, c'est un mal de chercher dans la manière de se vêtir une satisfaction à son orgueil, un aliment à sa sensualité, ou d'y apporter une sollicitude excessive. Celui qui prend des vêtements au-dessus de sa condition, ne peut le faire que par orgueil blâmable ; le sybaritisme dans le choix d'étoffes molles et recherchées implique une sensualité condamnable ; enfin l'inquiétude pour se vêtir est contraire à l'esprit de l'Évangile :

Ne soyez pas en sollicitude, dit Notre-Seigneur, au sujet de la nourriture et du vêtement, votre Père céleste connaît vos besoins.

Cet exposé du saint docteur nous dépeint ce qu'est la simplicité chrétienne. Le chrétien prend les vêtements que le besoin exige, que comporte la bienséance sociale ; de plus, il les prend en harmonie avec l'esprit de la pénitence chrétienne qui réprouve tout luxe et toute affectation ; et c'est tout. Ce qui passe ces limites, peut-on dire en imitant une parole de l'Évangile, vient d'un mauvais principe : *Quod amplius est, a malo est* <sup>1</sup>.

## — IX —

### **La pensée de saint Thomas : considérations spéciales**

Le texte de saint Thomas

Il est certain que la question de la modestie intéresse plus particulièrement les femmes que les hommes. L'homme qui soigne sa chevelure, qui se met avec recherche et prétention, qui affecte des allures féminines, est plutôt méprisable. La femme, au contraire, qui cherche à attirer les regards sur elle par une tenue immodeste, est un danger public.

Saint Thomas se pose la question, si les femmes pèchent mortellement par une parure excessive, il répond :

Au sujet de la parure des femmes, nous avons les mêmes observations à faire que dans l'article précédent [à savoir qu'il y a mal et péché à s'affranchir d'une coutume bonne et louable pour tomber dans des excentricités répréhensibles, à se laisser aller à des excès dans l'habillement par esprit d'orgueil ou par mollesse et sensualité, ou enfin à s'en préoccuper avec trop de sollicitude] ; mais nous signalons ceci de spécial, que la parure des femmes provoque les hommes à l'impureté,

---

<sup>1</sup> — Voir Mt 5, 37. (NDLR.)

suivant ce qui est dit dans les Proverbes : *Voici que vient à sa rencontre une femme ornée à la façon des femmes de mauvaise vie et toute prête à perdre les âmes* <sup>1</sup>.

La femme néanmoins peut licitement prendre les moyens de plaire à son mari, de crainte que, venant à la mépriser, il ne lui devienne infidèle. L'apôtre dit, dans l'épître aux Corinthiens : « La femme mariée pense à ce qui est du monde, pour plaire à son mari ». D'où il suit que, si la femme mariée se pare uniquement dans la vue de plaire à son mari, elle peut le faire sans péché.

Mais quant aux femmes qui ne sont pas mariées, qui n'ont pas l'intention de se marier, et qui ne sont pas en état de le faire, elles ne peuvent sans péché chercher à plaire aux regards des hommes dans un but de concupiscence ; car c'est là les stimuler au péché. Si elles se parent dans l'intention de provoquer autrui à la concupiscence, elles pèchent mortellement. Si elles se parent simplement par légèreté, par une certaine vanité dans un but de gloriole, leur péché n'est pas toujours mortel, mais quelquefois véniel ; et sur ce point il faut dire la même chose des hommes. [II-II, q. 169, a. 2.]

Et ici le saint docteur fait sienne la décision de saint Augustin que nous avons rapportée plus haut, sur les ornements précieux qu'il ne faut pas se presser de condamner, chez les femmes mariées, si elles les portent uniquement pour plaire à leur mari, ajoutant avec lui qu'en tout cas il ne saurait être permis même aux femmes mariées de se mettre tête nue, contre l'ordre formel de l'apôtre.

Il ajoute :

Quant à la parure, certaines femmes pourraient même être excusées de péché, si elles l'adoptent non par aucune vanité, mais suivant la coutume des lieux, quoique cette coutume ne soit pas louable.

### Analyse du texte

Analysons, en la résumant, la pensée de saint Thomas.

Il met à part la femme mariée, à laquelle il est permis de mettre certaines parures pour retenir l'affection de son mari, et le garantir contre des tentations d'infidélité. Elle doit faire tout ce qui est en elle pour atteindre ce but, sans se départir des prescriptions que les saints apôtres ont édictées. Mais si parfois elle se croyait obligée de prendre certains ornements précieux quand son mari paraît l'exiger, il ne faudrait pas se hâter de lui en faire un crime.

Quant à la femme qui n'est pas mariée ou qui n'a pas de prétention au mariage :

---

<sup>1</sup> — Pr 7, 10.

— si elle se pare pour attirer sur elle des regards de concupiscence, elle commet un péché mortel ;

— si elle le fait par légèreté, vanité ou gloriole, elle ne commet pas toujours un péché mortel, mais quelquefois le péché n'est que véniel ;

— si elle le fait sans vanité, mais en suivant la coutume, elle peut être excusée de péché, mais cette coutume est répréhensible.

Notons que la femme mariée, elle aussi, commettrait un péché mortel si, en se parant, elle cherchait à plaire à d'autres qu'à son mari ; et même *a fortiori*, car il y aurait de ce fait manquement à la fidélité conjugale. Pareillement, si elle se pare sous une impulsion de vanité et de légèreté, elle se rend coupable véniellement ou mortellement, suivant la sentence de saint Thomas.

### Applications

Ces graves conclusions sont grandement à méditer. Que la parure prise délibérément pour exciter la concupiscence chez les hommes soit, de la part d'une femme, un péché mortel, il suffit d'un peu de réflexion pour le comprendre ; mais que, adoptée par légèreté, vanité ou jactance, elle aille en bien des cas, quoique non pas dans tous les cas, jusqu'au péché mortel, c'est une chose formidable. Quels sont ces cas ? Oserions-nous les définir ? Où les trouver, sinon dans le scandale qu'emporte toujours avec soi une mise obstinément légère et immodeste, dans le tort souvent irréparable qu'elle fait à des habitudes chrétiennes conservées jusqu'alors ? Rappelons ici un enseignement de saint Thomas (I-II, q. 88, art. 4), d'après lequel un péché véniel en soi peut devenir mortel, *si l'on établit en lui sa fin*, c'est-à-dire si l'on se porte à le commettre avec une telle passion que pour rien au monde on ne veuille s'en abstenir : un joueur, qui néglige des devoirs de haute importance pour se livrer à la passion du jeu, commet un péché mortel : une femme tellement adonnée à la vanité que, pour la satisfaire, elle ne regarde ni au scandale qu'elle donne, ni aux besoins de sa famille qu'elle grève de dépenses, ne peut se flatter de rester dans la grâce de Dieu. Pour employer un mot de saint Paul, nous dirons que son corps est devenu son dieu, et qu'à ce dieu elle sacrifie son âme.

Saint Thomas dit enfin que, si une femme se pare d'une manière excessive, sans y mettre de vanité, mais simplement pour obéir à la coutume régnante, il peut n'y avoir pas de péché dans son fait ; mais, ajoute-t-il, cette coutume n'est pas louable. Dès lors, elle doit être combattue et redressée par ceux qui ont mission d'enseigner les vraies maximes chrétiennes ; et les personnes, sincèrement soucieuses de se régler suivant l'esprit de l'Évangile, s'empresseront d'y conformer leur manière de se vêtir. Si elles sont de bonne foi, exemptes de

vanité, comme saint Thomas les suppose, elles reconnaîtront leur erreur et se corrigeront.

Transcrivons ici ce que dit le saint Docteur dans la réponse à une objection : `

Il ressort des textes des saints apôtres, qu'un ornement sobre et modéré n'est pas interdit aux femmes [mariées], mais bien un ornement superflu, immodeste et impudique. [II-II, q. 169, a. 2, ad 1.]

Dans une autre réponse, il parle de ceux et de celles qui confectionnent les vêtements féminins, il se demande s'il y a péché dans la confection de certains vêtements, et il répond :

Comme les femmes peuvent licitement se parer pour tenir leur rang, et même ajouter quelque chose à la parure tolérée pour plaire à leurs maris, il s'ensuit que les artisans de vêtements en rapport avec ces exigences ne pèchent pas en les confectionnant, à moins toutefois qu'ils n'inventent des choses superflues et curieuses. Car, comme le dit saint Jean Chrysostome, il faudrait retrancher beaucoup des arts regardant la chaussure et les étoffes ; on les tourne à la luxure, on ne les restreint pas au besoin, d'arts licites on en fait des arts corrompeurs et mauvais. [II-II, q. 169, a. 2, ad 4.]

Ces dernières paroles emportent la condamnation des modes modernes, dans ce qu'elles ont d'extravagant et de corrompeur ; et d'après l'enseignement de saint Thomas, on ne pourrait les confectionner et les adopter avec les indécences qu'elles comportent, sans être responsable devant Dieu de la corruption des mœurs qui s'ensuit.

## — X —

### **Sainte Françoise Romaine, réformatrice de la société de son temps**

Toutes les saintes, que leur condition retenait dans le monde, se sont prononcées énergiquement pour la modestie et contre le luxe, depuis sainte Marcelle qui portait un habit de pénitence dans la société romaine du IV<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, jusqu'à la vénérable Marie-Christine de Savoie, reine de Naples, qui rappelait les dames de sa cour aux règles de la modestie chrétienne <sup>2</sup>. Il

<sup>1</sup> — Sainte Marcelle (vers 350-410), patricienne romaine, pratiqua la vie monastique en son domicile. Torturée par les Goths lors de la prise de Rome, elle mourut peu après. (NDLR.)

<sup>2</sup> — Marie-Christine de Savoie (1812-1836) était la quatrième fille de Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie, roi de Sardaigne. Elle épousa en 1832 Ferdinand II, roi des Deux Siciles. Très dévote à

suffit qu'une personne du monde ait un peu d'amour de Dieu au cœur, pour comprendre qu'autant la modestie honore Dieu et conserve la pureté des mœurs, autant la licence des costumes fait affront au caractère baptismal, foment la corruption, et ouvre la porte à d'innombrables péchés.

### La modestie : apostolat spécial de sainte Françoise Romaine

Mais parmi toutes les saintes, veuves ou mariées, qui ont concilié les exigences de leur rang avec une insigne modestie, sainte Françoise Romaine, née en 1384 et morte en 1440, mérite une place à part ; car elle fut la réformatrice de la société de son temps, et non seulement par son exemple, mais par un apostolat spécial, elle ramena les dames romaines à la pratique de la modestie. Il est dit de cette grande sainte, dans les leçons de son office : « Elle s'appliqua avec la plus grande sollicitude à retirer les matrones romaines des pompes du siècle et de la vanité dans leur habillement. Et c'est dans ce but que, encore engagée dans les liens du mariage, elle fonda la maison des Oblates, sous la règle de saint Benoît, agrégée à la congrégation de Mont-Olivet. » L'oraison de sa fête, au bréviaire romain, rappelle l'assistance visible d'un ange qui lui fut concédée ; mais l'oraison, approuvée pour la maison des Oblates et la congrégation olivétaine, se réfère à sa mission de réformatrice :

Ô Dieu, qui avez voulu que Françoise votre servante fût un exemple et un instrument pour retirer les matrones de la vanité du siècle, donnez-nous de l'imiter en pureté et en charité...

La mission de notre sainte est donc bien authentiquement établie.

### Comment sainte Françoise remplit sa mission

Elle la commença, jeune dame, dans la maison conjugale : car si elle portait des habits en rapport avec sa condition, elle savait les ramener à des formes modestes, et les mettait de côté, quand elle pouvait le faire sans inconvénient, pour prendre les vêtements les plus simples. Elle gagna à la pratique de la modestie sa belle-sœur Vannoizie. Et parfois on eût pu surprendre les deux jeunes patriciennes, qui, déguisées en mendiante, s'en allaient quêter, dans les quartiers des Monts, les plus éloignés de leur demeure, des morceaux de pain et des humiliations.

---

sainte Philomène, elle obtint par son intercession la naissance d'un fils, François II des Deux Siciles. (NDLR.)



Plus tard, l'état maladif de son mari la dégagea de toute obligation de paraître dans le monde avec un costume approprié à son rang ; elle adopta des vêtements en serge commune de couleur verte tirant sur le noir, elle se réjouissait des avanies que cette mise lui attirait.

Son zèle à ramener dans les sentiers de la modestie chrétienne les dames de sa condition qui s'en écartaient, fut puissamment stimulé par une vision de l'enfer qu'elle eut en l'an 1414. Françoise fut glacée d'horreur en reconnaissant dans les flammes vengeresses, jouets des démons, plusieurs dames qu'elle avait vues dans le monde. Et pour quelles fautes ces tristes chrétiennes étaient-elles damnées ? Pour les désirs coupables, quoique non suivis d'effet ; pour de vaines parures, cause de séduction et de péché ; pour des danses, que le monde déclare inoffensives.

Sainte Françoise puisa dans cette vision une suprême énergie pour combattre l'immodestie, partout où elle la rencontrait. Aux dames, qui étalaient sur elles-mêmes les pompes scandaleuses du siècle, elle déclarait avec force : « Si vous ne vous corrigez pas, vous êtes damnées ! » Et sa parole pénétrait les consciences d'une sainte frayeur, produisait de salutaires conversions.

Elle ne se contentait pas de parler, elle agissait. Elle ne craignait pas de jeter là et de briser, quand ils lui tombaient sous la main, tous les objets d'habillement qui ne servent qu'à la vanité. Avec les jeunes filles, elle allait droit au but ; elle détruisait de ses propres mains l'édifice de leur chevelure, puis elle les coiffait de la façon la plus modeste.

Sa sainteté universellement reconnue lui permettait de telles hardiesses. Aussi bien, Dieu appuyait son apostolat par des coups de sa main qui abattaient les résistances opiniâtres. Citons quelques faits.

### Interventions divines

La propre bru de Françoise, nommée Mabilia, n'acceptait pas ses remontrances au sujet de la modestie ; bien plus, elle la raillait amèrement sur sa pauvre mise, sur sa tenue de servante. Or un jour, elle fut saisie de douleurs si violentes qu'elle se réclama avec des cris au secours de la sainte ; celle-ci lui posa doucement la main sur le front, les douleurs cessèrent, elle était convertie.

Une autre dame, Gentilesca, résistait, elle aussi, aux objurgations de la sainte ; elle fit une chute terrible et se blessa grièvement à la tête, cette tête où s'étalait surtout sa mondanité ; elle comprit, et Françoise la compta désormais parmi ses plus fidèles imitatrices.

Entrée après la mort de son mari dans la maison des Oblates qu'elle avait fondée, Françoise y continua son apostolat de réformatrice auprès des dames

de la noblesse romaine. Une certaine Pauluccia, femme de Laurent Altieri, de l'illustre famille de ce nom, la supplia de demander à Dieu la guérison de son mari qui était très malade. Françoise lui répondit : « Votre mari guérira, et assistera même à ma sépulture, mais à la condition que vous vous corrigiez de la vanité de vos parures. » Pauluccia promit ce que lui demandait la sainte, et son mari revint à la santé.

L'apostolat de sainte Françoise lui était dicté par Dieu ; il porta ses fruits et des fruits durables. Les dames de la noblesse romaine adoptèrent cette mise très digne et très modeste, qui les a distinguées jusqu'à nos jours. Hélas ! cette distinction chrétienne tend à se perdre, aujourd'hui que des influences dissolvantes cherchent à prévaloir à Rome sur la séculaire influence religieuse qui y maintenait les mœurs antiques. Daigne sainte Françoise recueillir sous son manteau, comme autrefois, les dames romaines, en leur inculquant l'amour de la modestie. Puisse-t-il s'établir dans son église, près de ses restes si touchants, une ligue de modestie chrétienne, qui propage ses rameaux dans l'univers entier !

## — XI —

### **Les grands prédicateurs du Moyen Age**

Le Moyen Age eut, dans la personne des religieux dits des Ordres Mendians, surtout dominicains et franciscains, des prédicateurs merveilleux. Ils faisaient leur apparition dans les villes comme des anges de l'apocalypse, la trompette à la bouche, brandissant cette épée à deux tranchants que saint Paul dit être la parole de Dieu. Ils clamaient avec tant de force, ils frappaient sur les vices avec tant de vigueur, que leurs auditoires empoignés et retournés leur répondaient par des cris et des sanglots : et quels auditoires ! Souvent les vaisseaux des églises ne pouvaient les contenir. Les hérauts du Verbe tonnaient sur les places publiques ; et ils avaient 20 000, 30 000 personnes haletantes à leurs pieds.

La mission se concluait par un gigantesque holocauste. Un bûcher était dressé sur la plus grande place de la ville, en face du *palazzo* municipal ; et les habitants arrivaient, tenant à pleins bras, et jetant dans les flammes les objets qui servent au péché. Et ceux-ci étaient généralement de trois catégories : les livres de magie et l'outillage des sciences occultes ; les dés, osselets et instruments des jeux de hasard ; enfin et surtout, les parures féminines, les masques pour la danse, tout l'attirail d'un luxe impudique. Après saint Bernardin, qui promena la torche en maintes villes d'Italie, Savonarole alluma

de tels bûchers au cœur de la voluptueuse Florence <sup>1</sup> ; le bienheureux Grignon de Montfort terminait ses missions par les mêmes feux qui réjouissaient les anges et mettaient les diables en fuite <sup>2</sup>.

### Saint Bernardin de Sienne

Nous avons mentionné saint Bernardin de Sienne, qui fit le panégyrique de sainte Françoise Romaine ; entrons en quelques détails sur ce grand réformateur, dont l'œuvre se développa parallèlement à celle de la sainte <sup>3</sup>.

Qui pourra dire, écrit son biographe, combien par sa parole il aida la jeunesse à conserver l'innocence, et les femmes la pudeur ! Au lieu des jeux lascifs, des chansons et des danses, il leur enseigna à aller à l'église, à fréquenter les sacrements, à goûter la parole de Dieu. Quant aux parures lascives, aux agencements des cheveux, aux pommades et à toutes ces inventions qui fomentent l'impureté, il les fit tellement mépriser et rejeter, que souvent on les brûlait publiquement en signe que l'on y renonçait <sup>4</sup>.

Le saint était tellement jaloux d'écarter les occasions même de pensées impudiques, que lorsqu'il prêchait en plein air, il faisait placer les hommes sur un côté, les femmes sur un autre, et tendre entre les deux groupes des draperies soutenues par des cordes qui interceptaient les regards.

Il nous est resté plusieurs sermons du saint, soit en langue vulgaire, soit en latin ; il y combat la vanité des femmes avec une force particulière. Écoutons son récent historien <sup>5</sup>.

Aux vanités féminines, aux excès du luxe, à l'immodestie des vêtements, notre prédicateur consacre tout un sermon, où il passe en revue la toilette, de la tête aux pieds ; le même sujet est traité accessoirement en plusieurs autres discours. À l'entendre, les Siennoises dépassent, par le faste de leurs modes, ce qu'il a vu ailleurs ; il leur oppose les dames romaines, qui, toutes, femmes de princes et autres, n'ont pour atour qu'une étoffe de laine blanche dont elles se recouvrent les épaules et la tête.

Dans les sermons latins, il nous dépeint la femme portant sur la tête des cheveux postiches, dorés et chargés d'une couronne d'or. Au-dessus encore, s'élève, couverte de soie et de broderies, une mitre que, dans son indignation, il appelle

<sup>1</sup> — Sur Jérôme Savonarole (1452-1498), voir le texte de Dom Maréchaux en annexe. (NDLR.)

<sup>2</sup> — Saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) fut canonisé par Pie XII en 1947. (NDLR.)

<sup>3</sup> — Né en 1380, saint Bernardin de Sienne est mort en 1444. (NDLR.)

<sup>4</sup> — *Acta sanctorum*, t. XVIII, p. 123.

<sup>5</sup> — Paul THUREAU-DANGIN (de l'Académie française), *Vie de saint Bernardin*, Paris, 1896, p. 229-232.

une vessie gonflée. Des peignes, des bijoux de prix achèvent d'embellir la tête, et des pierres tombent sur le front. Aux tempes, des cercles d'or ; aux oreilles, de riches pendants. Le front trop étroit s'est agrandi, grâce aux épilatoires. Les sourcils décrivent une courbe gracieuse, qui fait mieux ressortir la teinte noire qu'on leur a donnée. Les dents tombées ont été remplacées par des dents d'ivoire ; les dents gâtées ont été ramenées à leur blancheur primitive. Un verre léger a enlevé le duvet que ne pouvait atteindre le rasoir ; et la peau s'est adoucie sous les cosmétiques.

Il conclut : « As-tu jamais entendu parler d'une corneille qui s'habilla un jour avec des plumes de toute sorte ?... Ô femme, si toutes les choses que tu as enlevées pour les appliquer à ta parure retournaient à leur principe, ah ! tu resterais bien dépouillée, tu n'aurais pas tant d'ornements et de barbouillages que tu en as et tu ne ferais pas autant de péchés. »

Contre l'extravagance des modes, la satire lui semble de mise. Il se moque des femmes, qui portent sur leurs têtes « l'une des créneaux, l'autre une citadelle, la troisième une tour détachée, comme celle que je vois là », dit-il en désignant du geste la grande tour du palais public ; « ce sont ces créneaux, ajoute-t-il, où se dressent les étendards du diable ». Les auditeurs sont-ils tentés de rire, il les contient sévèrement : « Ne riez pas, dit-il, car vous auriez sujet de pleurer. »

Saint Bernardin qualifie avec rigueur ces parures scandaleuses ; elles ne sont pas, d'après lui, excusables de péché mortel. Quand il en vient aux mères qui habillent leurs filles avec indécence et en tenue de courtisanes, il ne peut contenir son indignation ; il fait appel au bâton pour corriger une aberration pareille, un tel mépris de ses devoirs de la part d'une mère.

### Le bienheureux Bernardin de Feltre

A côté de saint Bernardin de Sienne, évoquons le célèbre instituteur des monts-de-piété, le bienheureux Bernardin de Feltre <sup>1</sup>, fils comme lui de saint François, et le contemporain de la dernière période de ses prédications. Lui aussi tonna contre l'immodestie des femmes, contre leurs nudités scandaleuses, comme il est raconté à maintes pages de sa vie. Cueillons-y un épisode caractéristique <sup>2</sup>.

Le saint prêchait à Modène, une possédée lui cria : « Bernardin, pourquoi me tourmenter ainsi ? Je te ferai tomber de chaire, et je te briserai la tête. » Le saint fit porter la possédée au tombeau de saint Géminien. Là, une foule énorme s'étant amassée, le saint, d'une voix tonnante, cria qu'il fallait compatir à la pos-

---

<sup>1</sup> — Bienheureux Bernardin de Feltre, 1439-1493. (NDLR.)

<sup>2</sup> — *Acta sanctorum*, t. XLVII, p. 837-838.

sédée, mais bien plus aux femmes qui se couvraient de vaines parures : « Oui, leur dit-il, vous avez pitié de la possédée, et vous n'avez pas pitié de vous-mêmes. L'esprit qui l'afflige et qui se montre est dedans vous et il y donne des preuves de sa présence. Qu'est-ce que ce fard, et ces frisures et toute cette engeance de maux. Qui vous a appris à découvrir vos poitrines et à montrer vos épaules ? N'est-ce pas le mauvais esprit qui se cache en vous, et qui vous inspire les pensées impures à vous et à ceux qui vous voient ? Ne le croyez-vous pas ? Est-ce que vous en doutez, parce qu'il ne parle pas en vous et ne tourmente pas vos corps ? Sachez donc que vos vanités sont les œuvres du diable, et que par elles il vous arme pour la perte des âmes. »

A ces paroles, les femmes baissaient la tête, et cherchaient à remonter leur chemise pour se cacher ; elles pleuraient, ôtaient leurs vains ornements et les donnaient aux pauvres.

Alors le démon frémissait, faisait crier la possédée, et ne cessait de maudire Bernardin qui lui ravissait ainsi les âmes.

Parfois Dieu soulignait les objurgations de Bernardin par des châtiments terribles contre ceux qui n'en tenaient pas compte. Il lança la malédiction à une fille qui se livrait à la danse aux approches du carême et y attirait ses compagnes ; elle ne se corrigea pas ; dans les moments de Pâques, elle périt d'un coup de foudre.

Un villageois avait épousé une fille légère qui se fardait, qui se livrait au jeu, à la danse. Le saint, dans le temps du carême, les reprit ; ils ne voulurent pas l'écouter, Dieu les punit. Le mari devenu furieux brisait tout ; d'un coup d'épée, il taille le haut du crâne de sa femme, en sorte, dit l'historien, que pour s'être parée de cheveux étrangers, elle demeura privée des siens <sup>1</sup>.

### Saint Jean de Saint-Facond

C'est ainsi que les grands prédicateurs italiens stigmatisaient le luxe et l'immodestie des femmes. Les saints des autres contrées chrétiennes ne prenaient pas davantage de ménagements. Citons ce trait de la vie de saint Jean de Saint-Facond <sup>2</sup>.

Un jour il reprit si sévèrement les femmes qui se montraient la poitrine découverte, que plusieurs d'entre elles se réunirent pour le lapider ; mais, le reste de son auditoire, ayant compris leur intention, l'accompagna jusqu'à son couvent,

<sup>1</sup> — *Ibid.*, p. 864.

<sup>2</sup> — Saint Jean de Saint-Facond, 1430-1479. *Ibid.*, t. XXIII, p. 131. — N'oublions pas que la scène se passe en Espagne, et que les Espagnoles ont la tête chaude.

sans quoi elles l'auraient tué. Pour lui, il disait doucement : « C'eût été pour moi une belle grâce de Dieu, de mourir pour cette cause. »

Mon Dieu, suscitez de tels prédicateurs, qui sachent attaquer les vices, et arracher les âmes à Satan.

## — XII —

### Rois et princesses du Moyen Age

Relatons, quoique ceci nous écarte un peu de l'ordre chronologique, ce que pensaient de la sainte modestie les rois chrétiens et pieuses princesses du Moyen Age, et comment ils la pratiquaient et la faisaient pratiquer.

#### Alphonse VIII de Castille

Nous trouvons, dans les chroniques de l'Espagne, le trait suivant bien caractéristique, relatif au saint roi de Castille, Alphonse VIII <sup>1</sup> : Ayant été battu par les Maures, le roi, désireux de prendre sa revanche et voulant préparer à la guerre ses chevaliers et ses soldats, prescrivit à tous de quitter les vêtements précieux et les galons d'or et tous les ornements de luxe, disant que toute cette pompe inutile déplaisait grandement à Dieu. Il se mit en campagne, et battit les Maures à la fameuse bataille de Las Navas de Tolosa. Là périrent deux cent mille Maures, et seulement vingt-cinq chrétiens. Cette victoire fut remportée le 16 juillet, et ce jour-là, l'Espagne célèbre une fête appelée *le triomphe de la croix* <sup>2</sup>.

Faire régner la pureté des mœurs et l'humilité chrétienne dans les camps, excellent moyen d'attirer la bénédiction de Dieu et de gagner des batailles.

#### Saint Louis

Mais revenons à la modestie des femmes : nous allons entendre sur ce sujet une exhortation bien belle de notre saint Louis à une dame de sa cour. Saint Louis voulait que chacun se mît selon sa condition, avec bienséance et di-

---

<sup>1</sup> — A la suite des Bollandistes, et comme les auteurs de l'époque, le *Bulletin* appelle ce roi « Alphonse IX ». Mais il est aujourd'hui couramment nommé Alphonse VIII (1158-1214). La bataille de Las Navas de Tolosa eut lieu en 1212. (NDLR.)

<sup>2</sup> — *Acta sanctorum*, t. XX, p. 303.

gnité ; mais il n'entendait pas approuver et sanctionner le luxe intempérant et la vanité déclarée. Écoutons son historien <sup>1</sup> :

Par respect pour la majesté et aussi pour l'humilité du roi, grands et petits craignaient de paraître devant lui, ou seulement près de lui, avec un habillement recherché ou pompeux, dans l'appréhension d'en recevoir de la confusion plutôt que de l'honneur pour s'être présenté avec quelque faste devant un roi si humble. Or, un jour qu'il y avait audience, une dame ornée avec une grande recherche, ayant terminé son affaire au palais, voulut avec un petit nombre de gens entrer en la chambre du roi ; celui-ci en avait été informé. Cette dame avait été, selon le monde, ou plutôt selon les idées fausses du monde, renommée pour sa beauté et ses parures. Le roi, tout dévot à Dieu, eut la pensée de lui parler de son salut, et appelant frère Geoffroy <sup>2</sup>, il lui dit : « Je veux que vous restiez avec moi, et que vous entendiez ce que je vais dire à cette dame qui demande à me parler ». Donc, après avoir entendu ce qu'elle lui exposa et lui avoir répondu en conséquence, comme elle restait seule avec lui et frère Geoffroy, le roi lui dit : « Madame, je veux vous mettre en l'esprit une chose au sujet de votre salut. Jadis on disait que vous étiez belle dame ; mais vous le savez, ce qui était jadis n'est plus maintenant. Vous pouvez penser que cette beauté était bien vaine et bien inutile, puisqu'elle est sitôt disparue, comme une fleur qui se fane et qui n'est plus ; et vous ne pouvez la faire revenir, quelque soin que vous y mettiez. Il vous faut donc aviser à acquérir une autre beauté, non du corps, mais de l'âme, par laquelle vous puissiez plaire à notre Créateur, et réparer les fautes commises au sujet de la beauté qui n'est plus ». La dame, entendant ce discours, le prit du bon côté, et dans la suite elle se convertit, et s'habilla plus honnêtement et plus simplement.

Ce petit discours de saint Louis est vraiment exquis ; il exhale, avec une vive odeur de foi et d'amour de Dieu, le parfum de cette chevalerie dont le respect religieux de *la dame* faisait partie intégrante.

### La bienheureuse Françoise d'Amboise

Comme pendant aux sollicitudes du saint roi, faisons voir comment une duchesse de Bretagne réforma sa petite cour suivant les règles de la modestie chrétienne. Il s'agit de la bienheureuse Françoise d'Amboise, qui vécut de l'an 1427 à l'an 1485, et par conséquent fut partiellement contemporaine de sainte Françoise Romaine <sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> — *Acta sanctorum*, t. XXXIX, p. 562.

<sup>2</sup> — Frère Geoffroy, dominicain, était chapelain du saint.

<sup>3</sup> — *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, p. 150-152.

La plaie du luxe menaçait d'envahir la cour ; les dames et demoiselles bretonnes dépensaient de grandes sommes en velours, fourrures, dentelles, broderies d'or et de soie ; du moins on le disait, et un prédicateur, puissant par ses paroles et ses vertus <sup>1</sup>, le dénonçait du haut de la chaire chrétienne à Saint-Pierre de Vannes. La duchesse, qui suivait ses sermons, en fut touchée, et, quoique cela ne pût la regarder en aucune façon, elle vint cependant trouver le duc, et elle le supplia de lui permettre de se vêtir encore plus simplement, lui disant que, pour bannir tout excès de la cour, il fallait qu'elle, sur qui tous les regards se portaient, commençât par donner l'exemple. Le bon prince répondit qu'il lui semblait que de tels reproches ne pouvaient l'atteindre, que néanmoins il s'en remettait à sa discrétion. Françoise alors se mit avec une simplicité si grande, et elle exigea de ses femmes une telle modestie dans leurs habits, que bientôt chacune voulut l'imiter ; les unes par conviction, plusieurs sans doute par mode, mais au moins était-ce une bonne mode, s'habillèrent modestement. Peu à peu la réforme fut complète, pour le plus grand bien des mœurs et des fortunes.

### Sainte Cunégonde

Beaucoup d'autres mémorables exemples pourraient être extraits de la vie des saints à l'appui de notre thèse. Citons sainte Cunégonde, duchesse de Pologne et religieuse de l'ordre de Sainte-Claire <sup>2</sup>. Même durant les années qu'elle passa à la cour, elle répudiait les vêtements précieux, et portait des habits pauvres. Après sa mort, apparaissant à une de ses filles spirituelles qu'elle guérit d'une grave maladie, elle la chargea de porter ce message aux prêtres :

Dis-leur, à eux qui prêchent les peuples, d'avertir les femmes qu'elles ne se grossissent pas la tête par des ornements superflus, qu'elles ne se peignent pas les joues et le visage pour paraître plus belles ; car faire cela, c'est outrager Dieu ; si elles agissent ainsi, elles n'obtiendront pas miséricorde auprès de lui <sup>3</sup>.

Tel est bien le sentiment des saints ; ils estiment que les femmes, en se vêtant d'une façon immodeste, en se parant avec excès, compromettent leur salut.

---

<sup>1</sup> — Dom Maréchaux se demande ici en note s'il ne s'agirait pas de saint Vincent Ferrier. Mais, en réalité, celui-ci est mort en 1419. (NDLR.)

<sup>2</sup> — Sainte Cunégonde de Pologne († 1292). (NDLR.)

<sup>3</sup> — *Acta sanctorum*, t. XXXII, p. 729.



## — XIII —

**Les saints évêques du Moyen Age**

Les saints évêques du Moyen Age ne pouvaient se taire du scandale que comportent toujours avec elles les mises immodestes des femmes.

## Saint Antonin, à Florence

On connaît le trait suivant de la vie de saint Antonin, archevêque de Florence <sup>1</sup>. Passant par une rue de la ville, il vit sur le toit d'une maison des anges qui semblaient se réjouir ; il entre dans la maison et y trouve trois filles pauvres, modestement vêtues, qui travaillaient jour et nuit pour gagner leur pain et celui de leur mère veuve ; il eut compassion de leur gêne, et leur assigna une petite rente pour les aider à vivre. Après un laps de temps, le saint repasse au même endroit, et voit sur le toit un diable affreux ; qu'était-il arrivé ? Les filles, étant plus à l'aise, avaient commencé à s'attifer de coquetterie. Le saint les reprit fortement, et diminua les secours qu'il leur donnait, sans les leur retirer tout à fait.

Le grand archevêque déployait contre les contempteurs de ses avis une vigueur apostolique.

Publiquement, et en des jours de grandes solennités, il chassa de l'église des femmes qui portaient des toilettes immodestes, et des jeunes gens qui venaient là pour les voir impudiquement ; et quoiqu'ils fussent nobles et puissants, il le fit bien des fois, et tous lui obéissaient et le craignaient, comme les juifs pliaient devant Notre-Seigneur qui les chassait du temple <sup>2</sup>.

## Saint Laurent Justinien, à Venise

Saint Laurent Justinien, patriarche de Venise, était exactement contemporain de saint Antonin (1381-1445). Lui aussi fut un très énergique soutien de la modestie chrétienne contre les dérèglements des costumes mondains <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> — Surnommé « Antonin des conseils » à cause de sa prudence, saint Antonin (1389-1459) entra à seize ans chez les dominicains de stricte observance (réformés par le Bx Jean Dominici). Il fit son noviciat avec Fra Angelico et fonda en 1436 le célèbre couvent Saint-Marc à Florence. Nommé en 1446 archevêque de cette ville (le pape l'ayant menacé d'excommunication s'il refusait), il employa toute son énergie et sa charité à réformer son diocèse. (NDLR.)

<sup>2</sup> — *Acta sanctorum*, t. XIV, p. 342.

<sup>3</sup> — *Ibid.*, t. I, p. 557-558. (Les passages entre crochets ont été ajoutés par Dom Maréchaux. NDLR.)

Au commencement de son pontificat, il fit un décret sur les parures des femmes [que malheureusement nous n'avons pas], et ce décret déplut à certains maris. Ils portèrent plainte au doge ; celui-ci, trompé par leurs plaintes, et semblant craindre pour la liberté séculière, fit mander le patriarche. Il lui fit des reproches en termes fort rudes, car rude était son caractère. Le saint évêque lui répondit avec douceur, et en même temps avec gravité, et adoucit tellement son esprit, que le doge, ne pouvant retenir ses larmes, se tourna vers les assistants, et leur dit : « Ce n'est pas un homme qui a parlé, mais un ange. » Puis, s'adressant au patriarche, il lui dit : « Allez, Monseigneur, et faites votre devoir. » Depuis ce temps, le doge vénéra notre saint comme un apôtre ; et il avait coutume de dire qu'il ne voyait personne sur la terre avec lequel il voulut changer d'âme, si ce n'est l'évêque Laurent.

Cette scène, dans la brillante Venise du XV<sup>e</sup> siècle, est des plus remarquables.

Voici la suite. Les partisans des toilettes féminines, il y en a toujours eu, ne se tinrent pas pour battus.

Un prélat, qui avait beaucoup de crédit, plus par son argent que pour son mérite, assembla une nombreuse société d'hommes distingués par leur doctrine et leur dignité, comme pour traiter en leur présence d'une question de théologie ; mais, au lieu de cela, il posa des conclusions contraires au décret de Laurent sur le luxe des femmes. Dans l'assemblée, les uns s'étonnèrent du sujet pour lequel ils avaient été mandés, les autres se prirent à rire. Ceux qui avaient l'esprit plus grave trouvèrent fort mal qu'on ait formé cette réunion moins pour l'honneur de Dieu que pour le déshonneur de l'évêque. Le président de l'assemblée, ayant pris la parole, prononça un long discours pour la défense des femmes [soi-disant lésées dans leurs justes droits] ; et en le terminant, il voulut faire du pathétique et tirer les larmes de ses auditeurs, dont plusieurs se mirent à rire. Après quoi, il remercia l'assistance, et l'invita à souper. Puis on se sépara. Or, il y avait là un fils spirituel de l'évêque, et il vint aussitôt lui dire comment on l'avait traité. « Mon père, lui disait-il, souffrirez-vous que les méchants vous déshonorent ainsi ? » Le saint demeura calme et impassible, se contenta de répondre : « Ne vous affligez pas, mon enfant ; l'affaire en question est l'affaire du Seigneur Jésus qui ne manquera pas de défendre son honneur ». Et le saint en cela ne se trompa nullement. Au bout de quelques mois, les fauteurs de la réunion furent punis (pour des méfaits plus ou moins graves) les uns d'exil, les autres de la prison, et quelques-uns même de la peine capitale.

Cette campagne du saint patriarche en faveur de la modestie chrétienne, menée avec tant de fermeté dans la Venise du XV<sup>e</sup> siècle étincelante de luxe oriental, mérite d'être signalée. Que n'avons-nous le texte du décret qu'il porta ? Est-ce à son intervention épiscopale qu'il faut rapporter les longs châles

dont aujourd'hui encore s'enveloppent pudiquement de la tête aux pieds les jeunes Vénitiennes ? Il n'y a à cela rien d'impossible : la bénédiction de Dieu s'attache aux prescriptions des saints et leur fait franchir les siècles.

Le bréviaire romain mentionne les efforts de saint Laurent Justinien « pour retirer les dames des pompes et vanités du siècle ».

Dieu veuille susciter des évêques de la trempe des saints Antonin et Laurent Justinien pour déraciner les abus scandaleux qui contaminent la société chrétienne, et la ramènent au paganisme !

\*  
\* \*

## Annexe

### Savonarole aux femmes de Florence

C'est en 1917 (quatre ans après les textes que nous venons de reproduire) que Dom Maréchaux publia la notice suivante, sur Savonarole <sup>1</sup>.

Nous l'intercalons cependant ici, entre les témoignages pris du Moyen Age et ceux se rapportant à la Contre-Réforme (que nous publierons, si Dieu veut, dans un prochain numéro), pour respecter l'ordre chronologique que Dom Maréchaux suit ordinairement dans son étude.

*Le sel de la terre.*

En janvier 1914, étant à Florence, nous eûmes l'occasion de consulter une volumineuse apologie de Savonarole, le grand dominicain, qui fit échec à l'influence païenne des Médicis dans la ville de l'art et de la beauté, et termina sa carrière de puissant prédicateur, pendu et brûlé vif, avec deux de ses compagnons, sur la place Saint-Marc.

L'apologie, conduite avec abondance de documents, paraît irréfutable. Des insinuations contre la mémoire du grand athlète de Dieu, acceptées trop facilement par des historiens catholiques eux-mêmes (qu'il fut téméraire dans sa doctrine, révolté contre l'autorité du pape), il ne subsiste rien. La vérité paraît au grand jour : Jérôme Savonarole fut une victime des tenants forcenés de la Renaissance païenne, et il périt sur l'échafaud pour avoir maintenu ou plutôt rétabli, contre les scandales que favorisaient les Médicis, l'intégrité et la pureté des mœurs antiques.

---

<sup>1</sup> — *Bulletin*, t. XIV, p. 23 à 25 (mars-avril 1917).

Le récit de la dernière veillée du grand religieux est d'une douceur exquise. Il la passa, avec ses deux compagnons et quelques amis fidèles, dans des entretiens tout célestes ; à un moment, surpris par le sommeil, il s'endormit la tête appuyée sur l'un des assistants. Il communia avec des élans de ferveur ; puis, il se laissa passer la corde au cou par le bourreau. Il était mort, quand le feu s'attaqua à ses membres. Et l'on vit ses ennemis cribler de projectiles son cadavre, qui laissait voir le cœur à travers la poitrine entrouverte. Ses restes, réduits en cendres, furent jetés dans l'Arno.

Après l'exécution, ses partisans, les *piagnoni* et de pieuses femmes vinrent prier sur la place du tragique supplice. Saint Gaétan de Thienne, sainte Catherine de Ricci, saint Philippe de Néri virent le frère Jérôme dans la gloire du ciel, revêtu de l'auréole des martyrs.

Savonarole prêchait la réforme, mais une réforme toute différente de celle des protestants qui lui ont fait l'injure de feindre en lui un précurseur ; c'était la réforme des mœurs chrétiennes, plus ou moins entamées par l'esprit licencieux de l'époque. Il la prêchait avec autorité, comme porteur de divers messages adressés par Dieu aux hommes, aux artisans, aux femmes, aux enfants.

Voici le message que Savonarole fait passer aux filles et aux femmes de Florence, de la part de la sainte Vierge :

Après avoir parlé aux hommes, je m'adresserai aux femmes. A vous, ô femmes, la Vierge dit : *Je suis la mère du bel amour, et de la crainte, et de la connaissance, et de la sainte espérance.* Elle dit à chacune de vous : ma fille, si tu veux que je sois ta mère, fais comme je faisais moi, va la tête couverte, va vêtue toute honnêtement. Vous savez que la Vierge allait vêtue avec simplicité, que sa robe était pauvre. La Vierge est la mère du bel amour, à savoir non pas de l'amour mondain, mais de l'amour divin. C'est pourquoi, ma fille, n'aie pas tant de rubans et de dentelles, si tu veux être fille de la Vierge Marie ! Tu me diras que c'est la mode ; moi, je te dis de ne pas regarder à la mode, si tu veux être fille de la Vierge Marie. Il y en a beaucoup qui acceptent qu'on les nomme les filles du diable, j'entends celles qui vont avec ces voiles légers, ces frisures sur les tempes, et cette tenue déshonnête. Tu ne dois pas avoir honte d'être nommée la fille de la Vierge Marie, parce qu'elle te dit : si tu rougis d'être nommée ma fille, je ne veux pas de toi. Il vous suffit d'aller avec un mouchoir blanc, en bonne et honnête tenue. Il y en a qui veulent des voiles fins, coûtant deux ducats : non, celles-là ne sont pas filles de la Vierge Marie. Or donc, mes filles, mettez la main à vous réformer, pour que chacune de vous soit la fille de la Vierge Marie. Que nulle de vous ne rougisse d'aller vêtue simplement. Le Christ n'a pas eu honte d'être cloué nu sur la croix pour toi : tu ne dois pas rougir d'aller vêtue simplement pour l'amour du Christ.

Telle est l'exhortation de Savonarole sur la modestie. Il nous semble entendre Notre-Dame de la Sainte-Espérance dire aux filles du Mesnil : « Voulez-vous être mes filles, soyez modestes ; si vous vous mettez à la mode, vous n'êtes plus mes filles. »

L'avertissement qui suit, adressé aux femmes, aux mères, aux maîtresses de maison, n'est pas moins important :

En outre, femmes, faites que vos filles ne conversent pas trop à la maison avec frères et parents ; je ne dis pas qu'elles ne leur parlent pas du tout, et qu'elles n'aient aucun rapport avec eux ; mais j'entends en lieu retiré et en tête-à-tête, parce que le serpent est là pour tromper. Femmes, faites ce que je vous dis ; parlez peu avec les hommes, tenez-vous habituellement en prière. Le matin, quand vous vous levez, faites d'abord le signe de la croix *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ; puis mettez-vous à dire le *Credo*, confessez ainsi Dieu et sa sainte foi, puis récitez nos psaumes et faites un peu d'oraison en priant Dieu qu'il dispose votre vie selon sa volonté. Ceci est la première chose à faire pour une femme bonne, quand elle se lève le matin ; ensuite, elle prend soin de sa maison, de manière que tout y soit en ordre. Fais donc en sorte, ô femme, que mentalement tu te tiennes toujours en prière, te recommandant à la Vierge Marie, pour qu'elle te conduise à la vie éternelle. – Et voilà ce que la sainte Vierge Marie me mande à dire aux femmes.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**